

La structure de l'extrémité SW du Mont-Blanc

Autor(en): **Paréjas, Ed.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives des sciences physiques et naturelles**

Band (Jahr): **4 (1922)**

PDF erstellt am: **25.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-742003>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cobayes P diffèrent l'un de l'autre chacun par deux caractères; la F_2 doit donc être représentée par huit types apparents, ce qui est conforme aux résultats obtenus. Dans ce cas, il y aurait lieu de considérer comme deuxième caractère de l'agouti uniforme la bague couleur feu de ses poils noirs, que l'on retrouve à toutes les générations sous la forme de taches isolées de même couleur.

D'autre part, si l'on ne considère que le caractère agouti et le caractère absence d'agouti, on voit que la F_1 n'est représentée que par le premier de ces types, et qu'à la F_2 et à la F_3 , celui-ci domine dans la proportion de $\frac{3}{4}$ contre $\frac{1}{4}$. Ou bien, si l'on n'envisage que le caractère « avec blanc » et celui « sans blanc », les résultats se répartissent à F_1 et F_2 par moitié de l'un et de l'autre, ce qui correspond également à une formule possible¹. Cependant il ne nous semble pas qu'on puisse négliger la constance du caractère frontal et des marques feu sur pelage agouti et sur le pelage noir, ce qui attribue un certain poids à la première interprétation.

De nouvelles expériences établiront laquelle de ces interprétations est la meilleure.

Ed. PARÉJAS. — *La structure de l'extrémité SW du Mont-Blanc.*

RITTER² a reconnu en 1897 que le Mont-Blanc se terminait au sud par une série de lames, probablement au nombre de six, qui donnent au massif une curieuse structure en dents de scie. En suivant dans cette région les traces de la zone de Chamonix, nous n'avons pu que confirmer et compléter les découvertes devenues classiques de notre distingué prédécesseur.

Entre le Baptieu et le Col des Fours, sur un profil transversal de 5 km. $\frac{1}{2}$ nous avons identifié douze lames cristallines qui compliquent singulièrement cette partie du Mont-Blanc. Le chemin des Contamines au Col du Bonhomme les traverse presque toutes et elles paraissent groupées en trois faisceaux

¹ Ces deux dernières interprétations ont été proposées par M. le prof. GUYÉNOT.

² E. RITTER. *La bordure sud-ouest du Mont-Blanc.* Bull. Serv. Carte géol. France, n° 60. 1897.

distincts, le faisceau de Nant Borrant, celui de la Roselette et celui du Mont-Tondu. Au premier groupe appartiennent: les lames de Montjoie (1), de N. D. de la Gorge (2), de la Chapelle (3), de Solaillet (4) et de la Combe Noire (5).

Les lames 1, 2 et 3 représentent respectivement les cœurs cristallins des plis C, D et E de la zone de Chamonix à laquelle il faut probablement rattacher aussi les éléments 4 et 5. Le faisceau de la Roselette est constitué par cinq autres lames, les lames de la Roselette (6), de l'Arolley (7) et les trois lames du Plan Jovet (8, 9, 10). L'une de ces dernières se prolonge sur la face SE de l'Aiguille de la Penaz. La lame de la Roselette ne s'enracine pas au NW des chalets de Nant Borrant, comme l'indique la feuille Albertville de la carte géologique, mais bien sur la rive droite du Torrent de Nant Borrant. Elle se trouve charriée sur une distance de 2 km. $\frac{1}{2}$ au NW, au-dessus des lames 3, 4 et 5 plus externes. La trace des plans de friction qui séparent les lames 7 et 8 puis 8 et 9 est nettement visible sur le versant NW du Mont Jovet et du P^t 2370; le plan 7-8 atteint le Nant Borrant à la cascade de la Balme.

Le faisceau du Mont-Tondu est représenté par deux éléments seulement, la lame du Col Jovet (11) et l'énorme coin du Mont-Tondu (12).

Il résulte de nos observations: 1^o que l'extrémité SW du Mont-Blanc se montre plus compliquée qu'on ne le pensait; 2^o que les déformations subies par le massif sous la poussée pennique s'intensifient du SE au NW, c'est-à-dire quand on se rapproche de l'obstacle des Aiguilles Rouges-Belledonne; 3^o que non seulement le Mont-Blanc s'est réduit en lames, mais que l'une d'elles (Roselette) a été nettement charriée sur les éléments externes moins développés et restés en profondeur.

R. DE SAUSSURE. — *Sur la définition einsteinienne de la simultanéité.* (Troisième note).¹

Je maintiens que G. TIERCY², dans sa critique, n'a pas touché le fond de la question qui est celui-ci: l'observateur

¹ Voir C. R. Soc. de Phys. et d'Hist. nat., séance du 19 janvier 1922.

² G. TIERCY. *A propos de la définition de la simultanéité de deux phénomènes.* C. R. Soc. de Phys. et d'Hist. nat., 16 février 1922.